

## Comment acheter un véhicule d'occasion

Si magasiner une police d'assurance auto peut s'avérer être une tâche ardue, il en va de même pour le magasinage d'une voiture d'occasion. Les voitures d'occasion sont idéales si vous n'avez ni le budget, ni l'envie de faire l'acquisition d'une voiture neuve. Cependant, il faut prendre le temps de s'informer et de bien réfléchir avant d'acheter un véhicule usagé, sans quoi vous risquez de vous retrouver avec des surprises désagréables. Suivez ces conseils afin de vous guider et de vous aider à faire un choix éclairé. Avant toute chose, il vous faut identifier vos besoins ainsi que votre budget. Définissez les caractéristiques que vous voulez retrouver dans votre futur véhicule, ainsi que les caractéristiques que vous aimeriez retrouver, mais qui ne sont pas nécessaires. Vous pouvez penser à une marque ou à un modèle en particulier. Établissez combien d'argent vous êtes prêt à investir. Lorsque vous avez une idée précise de ce que vous recherchez, commencez à faire des recherches. Vous pouvez chercher dans les annonces classées, ou sur des sites Internet spécialisés dans la vente de véhicules d'occasion. Comparez les annonces, les caractéristiques des voitures ainsi que les prix demandés. Vous vous trouverez alors face à un choix: vous pourrez acheter un véhicule d'un concessionnaire, ou d'un particulier. En achetant d'un particulier, vous paierez sans doute un prix un peu moins élevé, mais seul un concessionnaire peut vous offrir une garantie prolongée si vous en désirez une. Lorsque vous avez enfin trouvé un véhicule qui vous semble être parfait pour vos besoins, contactez son propriétaire ou rendez-vous chez le concessionnaire afin d'aller l'examiner. Discutez avec le vendeur des caractéristiques du véhicule, de tout accident dans lequel il aurait pu être impliqué; ou de tout dommage éventuel qu'il aurait pu subir au cours des années. Informez-vous sur le kilométrage parcouru ainsi que sur son entretien et ses réparations. Si le véhicule vous intéresse toujours, observez-le attentivement afin de détecter tout défaut que le vendeur aurait pu vous cacher, ou oublier de vous mentionner. Examinez la carrosserie et surveillez toute différence dans la couleur de la peinture, qui pourrait signifier que la voiture a été accidentée, puis réparée et repeinte. Faites ensuite un essai routier sur un parcours diversifié, et soyez attentif à tout bruit ou à tout comportement suspect. Si tout vous semble en ordre, prenez le numéro d'identification du véhicule (NIV). Certains sites Internet vous donnent l'opportunité de vérifier l'historique d'une voiture à l'aide de son NIV. Vous pourrez ainsi vérifier si tout ce que le vendeur vous a dit est exact, et éventuellement savoir combien de personnes différentes ont été propriétaires de ce véhicule. Faites ensuite inspecter la voiture par un garagiste en qui vous avez confiance, et fiez-vous à son jugement. Si le véhicule présente trop de vices cachés, ne l'achetez pas et faites de nouvelles recherches. Si au contraire, tout vous confirme que vous faites une bonne affaire, vous pouvez tenter de négocier le prix à la baisse avec le vendeur. Lorsque vous vous entendez sur un prix, il pourrait s'avérer utile de signer un contrat pour officialiser la vente. Lorsque vous possédez enfin votre véhicule d'occasion, il ne vous reste qu'à faire apposer une plaque d'immatriculation, et à magasiner une police d'assurance voiture auprès d'un assureur de confiance.

## About the Author

-La compagnie offre des produits d'[assurance automobile](#) et habitation en ligne. Magasinez et comparez des [soumission assurance auto](#) qui répondent à vos besoins. Pratique, simple et sécuritaire, la compagnie est votre assureur auto en ligne